

## DECISION N°408

« Commande Public » Autres contrats

ASSOCIATION AMICAL (association pour la mémoire industrielle minière et  
ouvrière de la communauté d'agglomération de Longwy) / VILLE DE POMPEY  
JOURNEE TERRE D'INDUSTRIE ET DE METISSAGE DU SAMEDI 26 AVRIL  
2025

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Conformément à la délibération du Conseil Municipal en date du 15 juin 2020, par laquelle il a délégué certains de ses pouvoirs à Monsieur le Maire en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le souhait de la municipalité d'organiser un spectacle musical lors de la journée du samedi 26 avril 2025.

Vu la proposition de l'association « AMICAL »,

LE MAIRE,

### DÉCIDE

- de signer une convention avec l'association « AMICAL » représentée par Monsieur Bruno TROMBINI, son président, demeurant 10 rue Louis Majorelle à LONGLAVILLE pour la prestation du samedi 26 avril 2025 au centre socio culturel.
- Le montant de la prestation s'élève à 3000.00 euros TTC .
- Les dépenses correspondantes sont inscrites au budget de l'exercice en cours, à l'article 6232.

Fait à Pompey le 7 avril 2025

Le Maire,  
  
Laurent TROGRILIC



Publié, notifié le 15/4/25  
Transmis à la Préfecture le 15/4/25